

DEPARTEMENT

DROME

**Nombre de membres en****exercice:** 19**Séance du jeudi 06 août 2020**

L'an deux mille vingt et le six août l'assemblée régulièrement convoqué le 30 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Erick VANONI.

**Présents :** 16

16

**Votants:** 19**Sont présents:** Erick VANONI, Monique ORAND, Martine VINCENT, Jacques MALOD, Jean Louis PETTITDEMANGE, Michel CORREARD, Marielle BARNIER, Patrick BEGOU, Grégory BONNIOT, Yolande CHAIX, Jean-Philippe GENIN, Philippe GUDIN, Huguette MAILLEFAUD, Sylvette MARTIN, Colette MOREAU, Frédéric SAUVET**Représentés:** Sylvie FAVIER, Florent MARCEL, Bernard RAVET**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Jean Louis PETTITDEMANGEObjet: Réhabilitation et mise en accessibilité mairie -choix des entreprises - DE 053 2020

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que, dans le cadre de la consultation des entreprises pour le marché des travaux de réhabilitation et mise en accessibilité de l'hôtel de ville, la procédure réglementaire relative au marché à procédure adaptée MAPA, a bien été réalisée,

la situation particulière due au COVID, nous a amené à reporter la date limite de réception des offres.

A l'issue de la 1<sup>ère</sup> consultation, certains lots ont été infructueux, une 2<sup>ème</sup> consultation a été lancée en juillet 2020. Le maire précise que le lot 8 plâtrerie peinture est toujours infructueux, une nouvelle consultation a été faite. Il indique que les offres ont été analysées par le cabinet ARCHIPAT. Il soumet au conseil municipal le rapport d'analyse des offres et le récapitulatif des entreprises jugées économiquement les plus avantageuses :

Choix du MOE après analyses et vérification				
Désignation des travaux	Entreprises	Montant HT des offres		
		tranche 1	tranche 2	tranches 1+2
Lot 1 - désamiantage	Méditerranée désamiantage LP	10 000,00		10 000,00
Lot 2 - maçonnerie pierre de taille	Deluermoz	521 320,50	167 797,50	689 118,00
Lot 3 - charpente couverture	Bourgeois	188 867,30		188 867,30
Lot 4 - menuiserie bois extérieur	Sud France	119 726,00		119 726,00
Lot 5 - serrurerie	Atelier Thomas Vitraux	42 200,00	13 103,00	55 303,00
Lot 6 - décors peints	Sud France	90 930,00	54 250,00	145 180,00
Lot 7 - horloge cloche	Bodet campanaire	7 881,00		7 881,00
Lot 8 - plâtrerie peinture	Infructueux			
Lot 9 - menuiserie bois intérieur	Sud France		109 893,90	109 893,90
Lot 10 - sols souples	Service Déco Gounon		15 992,00	15 992,00

lot 11 - carrelage faïence	MF Concept		3 448,00	3 448,00
lot 12 - ascenseur	Copas Ascenseurs		33 500,00	33 500,00
lot 13 - chauffage ventilation plomberie	Laurent et Combet	35 315,98	102 680,26	137 996,24
Lot 14 - électricité	Bessat	13 462,46	103 588,00	117 050,46
Sous total travaux		<b>1 045 203,24</b>	<b>698 752,66</b>	<b>1 743 955,90</b>

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité

Approuve et valide le choix du maître d'œuvre comme indiqué dans le tableau ci-dessus

Valide les montants des marchés pour un montant total (tranche 1+2) **de 1 743 955,90 € HT** et autorise le maire à signer les marchés avec les entreprises et autorise le maire à demander des subventions auprès de la Région, de l'Etat (DRAC) et du Département.

Objet: conventions d'attribution de subvention du Département - DE 055 2020

Le maire fait part au conseil municipal du fait que la commission permanente du Département de la Drôme a attribué à la commune des subventions pour :

- 1- Aménagement d'une cuisine satellite et d'un restaurant scolaire pour un montant de 196 804,00 €
- 2- Aménagement du viol du temple pour un montant de 65 138,00 €

Il donne lecture des conventions d'attribution de subvention d'investissement qui définissent les conditions générales de la participation financière du Département et les obligations de la commune.

Le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions d'attribution de subvention pour :

- 1- Aménagement d'une cuisine satellite et d'un restaurant scolaire pour un montant de 196 804,00 €
- 2- Aménagement du viol du temple pour un montant de 65 138,00 €

Objet : création d'un escalier

Suite aux travaux d'assainissement au Nonières, il est nécessaire de faire des escaliers dans une ruelle assez pentue, deux devis ont été demandés :

Ent. Chaffois pour un montant de 17 902,20 € HT

Ent. Begoud pour un montant de 15 045,86 € HT

Le conseil municipal décidé d'attribuer les travaux à l'entreprise Begoud.

Objet: Désignation d'un correspondant défense - DE 056 2020

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune,

Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'il convient de désigner un « correspondant défense » ; Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la défense, les élus et les concitoyens ; Le correspondant sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement ;

L'unique candidat est Monsieur Jacques MALOD

Le conseil municipal désigne M. Jacques MALOD « correspondant défense ».

Objet: création d'un emploi permanent à temps non complet - DE 058 2020

Compte tenu de la mise en place d'un PMS (plan de maîtrise sanitaire), il convient de renforcer les effectifs du service de restauration scolaire, Le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent d'adjoint technique (C1), à temps non complet à raison de 7h57 heures hebdomadaires, soit 7h57/35<sup>ème</sup>, à compter du 01 septembre 2020.
- La création d'un emploi permanent d'adjoint technique (C1), à temps non complet à raison de 19h08 heures hebdomadaires, soit 19h08/35<sup>ème</sup>, à compter du 01 septembre 2020.

Les agents affectés à ces emplois seront chargé des fonctions suivantes : Mise en place du service cantine en accord avec le PMS. Accompagnement des enfants sur le trajet école/cantine et surveillance de la cantine scolaire à la salle des fêtes. Le relevé de températures, la préparation des entrées et fromages, avec découpes le cas échéant, le réchauffage des plats, service en salle, la vaisselle et le nettoyage de la partie cuisine et cantine à la salle des fêtes (suivant les recommandations du PMS)

Les contrats seront alors conclus pour une durée déterminée d'une durée maximale d'1 an.

Monsieur le Maire est chargé de recruter les agents affectés à ces poste.

Le conseil municipal, donne son accord pour la création de ces postes

Divers

- Une réflexion sera engagée concernant la circulation dans la rue des Rostangs, Colette MOREAU est chargée de réunir une commission.
- Le maire fait part d'un courrier de la fédération départementale des Chasseurs de la Drôme qui alerte sur le fait que le broyage de la végétation aux abords des stations d'épuration peut, au printemps, entraîner la destruction de nids de canards colverts et d'autres oiseaux liés à la zone humide. Dans ce courrier, il est proposé un partenariat entre la commune et la fédération en lien avec les ACCA pour rendre compte du stade d'avancement de la nidification des oiseaux autour de la lagune. Le conseil propose d'étudier une convention.
- Le re-profilage et le goudronnage des routes départementales dans la traversée des hameaux de Bénevisse et Mensac sont prévus mi septembre
- Il serait souhaitable d'interdire les vides-greniers permanents.